



**focus 4/09**  
Juin

## A l'heure de l'espace public: Un état des lieux

Les villes sont aujourd'hui «à la mode» – il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil aux pages culturelles des journaux ou aux prospectus de la branche immobilière, qui foisonnent de mots tels que «réurbanisation» et d'«urbanité». Si l'on prend un peu de recul, cette ferveur pour la ville étonne quelque peu. Pas plus tard qu'au milieu des années 90, la réurbanisation passait pour un concept intéressant, certes, mais surtout académique et sans portée réelle.

Force est de constater que, depuis, les villes ont connu un essor considérable. Elles sont devenues, en Suisse et ailleurs, des centres économiques, des lieux de vie et des pôles de loisirs. Les qualités urbaines classiques que sont la densité, la variété et la mixité ont suscité une qualité de vie au sens le plus large du mot, qualité qui détermine de façon durable l'attractivité d'un lieu. Le succès des villes suisses est attesté par leur position à la pointe des classements internationaux dans ce domaine.

Cette renaissance urbaine se traduit par l'avènement de l'espace public: les places, les parcs publics et les espaces de rue sont aujourd'hui bien plus animés qu'ils ne l'étaient il y a quelques années seulement et ils sont conçus et entretenus avec soin. On voit que, depuis une dizaine d'années, les villes y ont investi compétence, argent et volonté d'aménagement. Des réflexions systématiques et des analyses des travaux finis ont été confiées à des spécialistes, des concours ont été menés à bien, les résultats ont été mis en œuvre. Ré-

sultat: des projets urbains, chèrement mis en scène, donnent de nouveaux visages et élargissent les typologies classiques de l'espace public que sont la place, la rue et le parc.

Mais le laboratoire urbain a aussi ses ratés – et il faut en tirer les leçons. De nombreuses réalisations font l'effet de coulisses de spectacle. Leurs éléments constitutifs semblent attendre d'entrer en représentation. Autre point négatif: les villes semblent livrées à une sorte de «division implicite» en zones d'espaces publics – celles des «clients» et

celles des «habitants». Or les revendications des uns et des autres, espace urbain en tant qu'espace de consommation ou de vie, sont susceptibles d'entrer en conflit. C'est comme si la renaissance des villes n'avait pas encore trouvé les espaces publics qui correspondent à leur «raison d'être». Le laboratoire urbain doit donc poursuivre ses travaux, de toute urgence. Les objectifs sont clairs: la recherche d'images urbaines parfaites ne suffit pas. Il s'agit au contraire d'analyser avec soin, endroit par endroit, les besoins d'utilisation et d'appropriation qui ne naissent qu'après la mise en forme et la conception. Les espaces publics ne font la ville, à juste titre, que lorsque la «renaissance des villes» n'est plus une vaine formule.

Prof. Angelus Eisinger  
Professeur pour l'histoire et la culture de la métropole, Université «HafenCity», Hambourg



### Chère lectrice, cher lecteur,

Sortir de chez soi signifie presque toujours poser le pied dans l'espace public. Or nous avons tous des attentes différentes vis-à-vis de cet espace. Les conflits sont inévitables.

Ce nouveau numéro de «focus» est tout entier consacré à ce thème, également au menu de la Journée des villes 2009 organisée cette année par Lucerne. La ville du Lac des Quatre-Cantons sert en outre de coulisses à de petits films créés à l'occasion du rendez-vous annuel de l'Union des villes suisses – et, eux aussi, consacrés au thème de l'espace public.

Les premières images sont visibles à l'adresse internet [www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch).

Bien à vous – votre rédaction de «focus»



### Sommaire

A l'heure de l'espace public	1
«Des espaces publics sont des critères pour la promotion économique»	2
Espaces publics: variés, recherchés et attractifs	3
Regards sur la session de juin, procédures de consultation	4
Journée des villes, mot d'ordre	5
Agenda	6

## «Des espaces publics sont des critères pour la promotion économique»

Urs W. Studer, maire de Lucerne



### Cette année, le thème de la Journée des villes est l'espace public et les différents usages qui en sont faits. Quels défis y voyez-vous pour les villes?

Les villes ont le devoir, et ce n'est pas une mince affaire, de maintenir leurs espaces publics dans un état irréprochable pour tous les hôtes possibles, habitants ou touristes. Dans les villes, des espaces publics attractifs et susceptibles d'être utilisés de diverses façons sont des critères importants pour la promotion économique. Malheureusement, les conséquences négatives de la forte, parfois trop forte, fréquentation des lieux publics fait couler plus d'encre que leurs atouts.

### Les usagers des lieux publics n'ont pas tous les mêmes attentes. Comment gérez-vous les conflits entre usagers, par exemple sur la place de la gare?

La ville de Lucerne s'est rendue compte il y a longtemps déjà qu'aucune solution miracle ne pouvait régler tous les conflits d'utilisation. Il faut plutôt prendre des mesures dans différents domaines, que ce soit le social, la planification, les nettoyages, la police ou la sécurité. Et il est important d'intégrer les usagers dans les discussions.

A Lucerne, la place de la gare est d'abord un lieu de transfert des usagers des transports publics. Mais elle est aussi la carte de visite de notre ville. Les grands rassemblements sont accompagnés par le groupe d'intervention «Sécurité-Intervention-Prévention» afin

de respecter des approches pacifiques des uns et des autres. Aujourd'hui, les espaces publics sont utilisés 24 heures sur 24. Les services d'entretien et de sécurité doivent s'adapter. Depuis 2008, un bar mobile tenu par des jeunes gens assure une meilleure mixité des publics sur la place de la gare. Pour lutter contre le «littering», les personnes qui participent à la collecte de déchets reçoivent un bon pour une consommation. Les rythmes de nettoyage ont été intensifiés. Enfin, depuis mai 2009, les personnes qui laissent des déchets sont amendables.

### L'utilisation des espaces publics est aussi une chance pour les villes. Comment Lucerne se profile-t-elle dans ce domaine?

La sécurité, la propreté et la beauté de places publiques, qui donnent envie d'y passer du temps, contribuent à la qualité de vie dans un centre-ville et à la valeur touristique d'un endroit. Depuis plusieurs années, Lucerne dialogue avec le plus grand nombre possible d'usagers des lieux publics. Il est ainsi possible d'élaborer des solutions en commun. Ces discussions ont aussi permis la création de groupes d'intérêts qui s'engagent ensuite pour «leur» place publique. Ils s'en sentent responsables et lancent aussi des projets pour le quartier.

### L'un de ces projets se nomme BaBeL. Quels sont ses objectifs?

L'idée est d'améliorer les perspectives d'avenir pour les habitants, les commerçants

et les propriétaires d'un même quartier. Il se trouve que le quartier en question est aussi celui qui compte la plus forte proportion d'enfants dans notre ville. Nous avons donc misé prioritairement sur les conditions de vie des enfants et des jeunes. La rive de la Reuss a été réaménagée, des tours «shop&food» renforcent le commerce local. L'image du quartier s'en est trouvée améliorée.

### Le KKL, le centre de congrès et de concerts dessiné par Jean Nouvel, a-t-il influencé la fréquentation des lieux publics dans la ville?

La «Europaplatz» était de toute façon déjà un emblème, mais le KKL en fait une des places les plus fréquentées de la ville. Tous les visiteurs du KKL passent aussi un moment sur la place, tout comme les gens qui vont embarquer sur des bateaux. L'université prendra bientôt possession de nouveaux locaux derrière le KKL, ce qui va drainer un nouveau public, plus jeune. La réputation du KKL et de son avant-toit font qu'il y a des événements presque tous les jours, avec les conséquences parfois négatives que cela entraîne, comme les affiches, le bruit, etc. Nous essayons de mieux répartir les événements.

### A quoi ressemblera Lucerne dans 20 ans?

Lucerne se trouve en plein processus de fusion. La première étape sera la collaboration avec Littau, en 2010. D'autres pourraient suivre rapidement. Le visage de Lucerne se transformera donc, car un deuxième centre va naître, au nord. La ville profitera de la dynamique générée par les fusions, mais ce sera aussi un défi à relever. Toute la région sera plus urbaine qu'elle ne l'est aujourd'hui.

### Urs W. Studer, maire de Lucerne

Né en 1949, Urs W. Studer préside la ville de Lucerne depuis 1996. Il est aussi le responsable du Département municipal de l'instruction publique.

Auparavant, ce politicien indépendant était président de tribunal et, de 1979 à 1995, député au Parlement cantonal. Il est membre du comité de l'Union des villes suisses.

## Espaces publics: variés, recherchés et attractifs

Par le professeur Emanuel Müller, directeur du centre de compétences «Développement régional et urbain» de la Haute Ecole pour le travail social de Lucerne

**Ces dernières années, l'utilisation de l'espace public est devenue plus diversifiée, mais aussi plus intense. La Haute Ecole spécialisée (HES) pour le travail social de Lucerne s'est penchée sur la question dans un travail de recherche englobant les villes de Bâle, Lucerne, Winterthour, Schaffhouse, St-Gall et Zurich.**

Les espaces publics sont appréciés, attractifs et de plus en plus utilisés par la population. Mais la variété des usages, de même qu'une certaine pression exercée sur les utilisateurs peuvent conduire à des conflits. La gestion des espaces publics réclame donc de nouvelles compétences pour répondre à ces nouvelles exigences. Mené par la HES pour le travail social de Lucerne, le projet «Gestion des usages dans les espaces publics» s'est donné pour tâche de soutenir les villes dans ce travail.

Des ateliers de discussion ont eu lieu en juin 2009. L'équipe du projet de recherche a rencontré des délégués des administrations communales à Bâle, Lucerne, Winterthour et Zurich. A Schaffhouse, la rencontre était ouverte à la population. Les chercheurs ont pu présenter les résultats de leurs travaux et expliquer leurs recommandations. Les discussions qui en ont résulté ont été animées.

### Réunir les connaissances

Ces rencontres concrétisaient la troisième et dernière phase du projet de la HES, dont l'objectif général est de susciter une discussion dans les administrations sur le rôle et la signification des espaces publics urbains, discussion à laquelle les résultats de la recherche servent de base. Il fallait pour cela la collaboration active de six villes suisses. L'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) de la Confédération a co-financé les recherches.

La première phase du projet avait permis de rassembler les expériences réalisées par les villes et de les publier dans une brochure. Lors de la deuxième étape, les chercheurs ont analysé plus en détail un endroit spécifique dans chaque ville. L'analyse portait sur la manière dont les usagers s'approprient un espace et sur leur perception de cet espace, de même

que sur l'interaction entre utilisation et forme donnée à ces espaces.

### Très importants pour les usagers

Les enquêtes révèlent que les espaces publics urbains sont des «lieux d'expériences» très importants pour les usagers, en particulier pour les jeunes. Tous les usagers sont capables de s'approprier les espaces avec une grande souplesse. Ce qui ne signifie pas automatiquement que les personnes en fassent un usage soigneux, car la vie urbaine et les espaces publics se caractérisent aussi par des contradictions, des liens complexes et des dynamiques divergentes.

Il est également ressorti des analyses que les contacts intergénérationnels n'ont pratiquement pas lieu dans l'espace public. Pour les jeunes, la mise en scène lors de l'utilisation de l'espace public est le passage d'un statut à un autre. Ils revendiquent aussi un discours combatif sur l'espace urbain. Les études de cas montrent aussi que chaque endroit fonctionne selon une logique spécifique. Les usagers sont très sensibles à l'atmosphère des lieux. Les lieux publics ont donc leur histoire et cette histoire se poursuit et s'enrichit sans cesse.

### Recommandations, mais pas de recettes

Les recommandations tirées des études de cas ne se veulent pas des recettes applicables partout. L'importance donnée par les usagers implique une gestion bienveillante de la part des autorités. Les espaces publics vivent d'interactions et de communications sociales. Il est donc conseillé de positionner fortement le travail social dans ces endroits. Il peut valoir la peine, en certains lieux, d'intégrer la connaissance spatiale des utilisations dans la planification des concepts d'aménagement des espaces. Les collaborations entre disciplines et de nouvelles formes de coopération et de partici-

pation sont incontournables, au stade même de la planification. Il est aussi urgent d'adapter les processus d'entretien à des rythmes de 24 heures sur 24, car les espaces publics sont de plus en plus utilisés en permanence, mais à des moments différents, par des groupes différents qui ont des attentes différentes et qui font un usage plus ou moins intensif de l'endroit où ils se trouvent. Les concepts urbains d'entretien et de sécurité doivent donc davantage tenir compte de ces nouveaux rythmes.

### Centre de l'espace public (CEP)

Il est prévu de poursuivre les échanges d'expériences et de connaissances entre les villes. Un Centre de l'espace public (CEP) pourrait voir le jour mi-2010, après la phase pilote, avec la création d'un comité indépendant.

[www.hslu.ch/zora](http://www.hslu.ch/zora)

### Les chercheurs

Le projet du Centre de compétences «développement régional et urbain» de la Haute Ecole pour le travail social de Lucerne a été réalisé par les personnes suivantes:

- Prof. Emanuel Müller, directeur du projet
- Barbara Emmenegger, sociologue
- Monika Litscher, ethnologue
- Thomas Steiner, ingénieur en construction, MAS en développement communal, urbain et régional
- Flavia Caviezel, ethnologue

[www.hslu.ch/nutzungsmanagement](http://www.hslu.ch/nutzungsmanagement)

### Emanuel Müller



Le responsable du Centre de compétences «développement régional et urbain» enseigne à la Haute école spécialisée de Lucerne. Il est spécialisé en développement communal, urbain et régional, en animation socioculturelle et il est expert en espaces publics.

## Retour sur la session d'été des Chambres fédérales

La session d'été 2009 des Chambres fédérales restera dans les mémoires comme celle durant laquelle le conseiller fédéral Pascal Couchepin a annoncé sa démission, le dernier jour des débats. Son département, l'Intérieur, avait de toute façon été sous le feu de l'actualité avec plusieurs dossiers importants, tels que la publicité pour l'alcool à la télévision, l'encouragement de la culture, l'assurance-chômage ou encore le financement supplémentaire pour l'AI (voir page 5).

### Deuxième manche sur la publicité pour l'alcool à la télévision

L'approbation du traité MEDIA avec l'Union européenne pose la question de la publicité pour l'alcool à la télévision. Les villes sont favorables au maintien de l'interdiction. Le Conseil national avait opté pour une levée de l'interdiction mais, dans une décision serrée, le Conseil des Etats a maintenu l'interdit. Le dossier retourne au Conseil national lors de la session d'automne.

### Loi sur l'encouragement de la culture

Le Conseil des Etats a approuvé sans opposition la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture, désormais réunie avec la Loi sur Pro Helvetia. La Chambre des cantons a opté pour une version qui donne davantage de compétences à l'Office fédéral de la culture, au dé-

triment de Pro Helvetia. Les sénateurs veulent aussi améliorer la sécurité sociale des acteurs culturels. Ils ont aussi inscrit explicitement dans la loi que la Confédération doit collaborer avec les cantons, les villes et les communes dans le domaine de la politique culturelle.

### Un vent porteur pour l'assainissement des bâtiments

Les questions de politique énergétique ont une nouvelle fois occupé les Chambres. Elles étaient aussi le thème de la rencontre des groupes parlementaires «Politique communale» et «Energies renouvelables». Renate Amstutz, la directrice de l'UVS a insisté sur le rôle des villes et des communes dans la mise en œuvre du programme d'assainissement énergétique des bâtiments. Celui-ci pourra démarrer en 2010, car le Conseil des Etats a approuvé l'affectation partielle du produit de la taxe CO<sub>2</sub>. Les sénateurs ont aussi approuvé, par 20 voix contre 13, une motion en faveur d'un Fonds solaire.

### Inquiétudes concernant la révision de la Loi sur l'assurance-chômage

La révision de la loi sur l'assurance-chômage était aussi au menu du Conseil des Etats. L'Union des villes suisses ne cache pas son inquiétude de voir que l'assainissement financier passe, en l'état, principalement par des coupes

dans les prestations. Elle craint d'importants reports de charges vers l'aide sociale.



### Que devient l'aménagement territorial?

Le Conseil des Etats a aussi discuté des possibilités de remettre la révision sur l'aménagement territorial sur de bons rails. L'occasion en avait été donnée par un postulat du conseiller aux Etats bernois Werner Luginbühl, texte demandant une révision partielle de l'article constitutionnel sur l'aménagement du territoire comme contre-projet direct à l'initiative «pour le paysage». Le Conseil des Etats a suivi le Bernois, sachant que l'intention déclarée de la Confédération et des cantons de lancer rapidement une révision partielle remplissait déjà grandement l'objectif du postulat. Le conseiller national Kurt Fluri a en outre déposé une interpellation demandant, à juste titre, que les villes et les communes soient impérativement intégrées dans les discussions.

## Procédures de consultation

### Emissions de CO<sub>2</sub> plus basses pour les nouveaux véhicules

Les villes suisses approuvent l'intention de la Confédération d'abaisser la limite d'émissions CO<sub>2</sub> à 130 g/km jusqu'en 2015 pour les voitures neuves. La révision partielle de la Loi sur le CO<sub>2</sub> s'adapte aux directives de l'UE. Selon des études d'impact, une telle mesure pourrait réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le trafic des voitures personnelles de près d'un million de tonnes par année entre 2012 et 2020.

### Audition sur la Loi sur la Poste

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats a commencé l'examen de la nouvelle loi sur la Poste en procédant à des auditions. Conviée, l'Union des villes suisses a salué la nouvelle orientation de la législation (Loi sur la poste et Loi sur

l'organisation de la Poste) mais en émettant également des critiques. Les villes suisses sont attachées à la qualité et la fiabilité des services postaux, à une desserte universelle, au respect de conditions de travail habituelles dans la branche et à ce que tous les prestataires soient soumis aux mêmes conditions concernant les contrats collectifs de travail. L'Union des villes suisses n'est pas opposée à ce que la Poste élargisse le champ de ses activités.

### Lignes à haute tension: enfouissement ou non?

Les villes suisses saluent majoritairement les critères établis pour déterminer si une ligne à haute tension peut être enfouie ou non. Si certains doutes sur la faisabilité des procédures demeurent, il n'en reste pas moins que la prise en compte plus forte de critères commu-

naux et écologiques dans les décisions est un élément très positif, aux yeux des villes. Etant donné la sensibilité toujours plus grande de la population face aux ondes électromagnétiques, la décision de procéder par une phase de test est une bonne chose. L'Union des villes suisses demande toutefois que les communes soient représentées dans le groupe d'évaluation.

### Propositions pour l'assurance-maladie: pas suffisantes

L'Union des villes suisses a dit son scepticisme face aux propositions d'économie dans le domaine de la santé. Elle critique en particulier l'introduction d'une taxe préliminaire qui, selon les études, induirait des coûts supplémentaires de plus de 35 millions de francs pour les cantons et les communes.

## Journée des villes suisses le 27/28 août 2009 à Lucerne

La journée des villes 2009 sera consacrée au thème «A qui appartient l'espace public? Affectations entre droit et responsabilité». Dans ce domaine, les exigences dans les centre-villes, ne cessent d'augmenter.

Des conflits apparaissent rapidement lorsque toutes ces prétentions convergent, notamment lorsqu'il y a une simultanéité ou une incompatibilité. La Journée des villes offre l'opportunité d'échanger opinions et expériences.

### Programme du jeudi, le 27 août 2009

Musée suisse des transports, Lucerne

11h00: Assemblée générale

14h00: Exposé de Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, cheffe du Département fédéral de justice et police DFJP

14h40: «Affectations des espaces publics entre droit et responsabilité»  
Prof. Barbara Zibell, Université de Hanovre, membre du comité de la VLP-ASPAN

16h10: «Affectations des espaces publics, chance et source de conflit. Que veulent les villes?»  
Corine Mauch, maire de Zurich | Alexander Tschäppät, maire de Berne |  
Urs W. Studer, maire de Lucerne | Daniel von Siebenthal, Syndic de Yverdon-les-Bains  
Direction: Iwan Rickenbacher

Informations supplémentaires: [www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)



## Votation du 27 septembre 2009: Oui à un financement solide de l'AI

Le comité de l'Union des villes suisses (UVS) a adopté son mot d'ordre à l'unanimité. Le relèvement transitoire de la TVA en faveur de l'assurance invalidité répond à une nécessité et permettra de rétablir la situation bancaire de l'AI pour lui redonner une meilleure base financière.

La solidité du financement de l'AI est si importante que l'UVS est prête à accepter le report du relèvement de la TVA en 2011. Vu la crise économique actuelle, l'acceptation de la hausse en votation pourrait être favorisée si elle est repoussée d'une année.

Une assurance invalidité fiable et financée à long terme est primordiale aux yeux des villes. Dans tout le domaine des œuvres

sociales, un report des charges d'un niveau étatique à un autre n'est pas admissible. Pour assumer leurs tâches, les œuvres sociales de la Confédération doivent être financées correctement.

Les communes et les villes suisses participent déjà pour une large part au financement de l'Etat social. Les communes financent ainsi environ 50% des prestations complémentaires, prestations versées aux rentiers AVS et AI avec de faibles revenus. Sans un financement supplémentaire fiable de l'AI, les villes et les communes risquent de devoir payer encore davantage, ce qui n'est pas tolérable. Un financement solide de l'AI passe donc par un «oui» dans les urnes le 27 septembre prochain!

## Brèves

### Alain Jaccard, nouveau président d'«Infrastructures communales»

Après six ans à la tête de l'organisation spécialisée «Infrastructures communales», Gottfried Neuhold a quitté son mandat et cédé la présidence à Alain Jaccard, jusqu'ici vice-président et actuel responsable du Département Infrastructures et Energies de Morges.

Lors de l'assemblée générale du 12 juin 2009, les délégués ont également tiré le bilan d'une année 2008 riche en activités. L'organisation a en effet été très active dans les domaines de la coopération régionale, du recyclage des déchets, du littering, de l'utilisation des déchets biogènes et, encore et toujours, de la politique énergétique. Une des priorités de l'année 2009 sera, en collaboration avec les associations communales, de positionner les villes et les communes en tant que partenaires forts dans la politique énergétique fédérale. L'organisation poursuit aussi son travail pour l'élaboration d'une convention-cadre avec les éditeurs de journaux gratuits. Elle mène en parallèle un sondage sur la gestion des infrastructures ainsi qu'une analyse des coûts de l'économie des déchets.

### Wiebke Rösler, nouvelle déléguée des villes au sein de la KBOB

«Économiser les ressources tout en améliorant la qualité!», tel est le but de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics KBOB, association groupant les maîtres d'ouvrage publics de Suisse. Les villes sont, traditionnellement, représentées au comité de la KBOB par la directrice ou le directeur du Département municipal des constructions de la ville de Zurich. Après le retrait, pour raisons d'âge, de Peter Ess, Wiebke Rösler lui a succédé dans cette fonction.

### Record de fréquentation à Suisse Public

La 19e édition de Suisse Public – l'exposition professionnelle suisse pour les collectivités publiques et administrations – s'est tenue du 9 au 12 juin 2009 à Berne. Quelque 21'000 visiteurs et 562 exposants y ont participé, ce qui représente un record qui réjouit particulièrement les partenaires d'organisation que sont l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses.

## Agenda

### Union des villes suisses

- 27 / 28 août 2009**      **Journée des villes** à Lucerne – **déla**i d'inscription: **9 juillet 2009**  
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 26 / 27 août 2010**      **Journée des villes 2010** – **à retenir!**

### Initiative des villes: Politique sociale

- 13 novembre 2009**      **Conférence de l'Initiative des villes** à Winterthour  
Renseignements: Initiative des villes: politique sociale, téléphone 041 208 81 32, info@staedteinitiative.ch

### Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses

- 3 septembre 2009**      **Conférence sur la sécurité urbaine 2009** à Zurich  
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

### Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux

- 6 novembre 2009**      **Séminaire de la CSSM** à Berne  
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

### Divers

- 9 septembre 2009**      **Assemblée générale de l'Association Suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe** à Berne  
Renseignements: Laurent Wehrli, secrétaire général a.i., téléphone 021 963 14 95, www.ascrc.ch
- 11, 14 et 15 septembre 2009**      **Planifier et évaluer des projets de développement durable** à Chavannes-près-Renens  
Renseignements: Prof. Peter Knoepfel, téléphone 021 557 40 40, peter.knoepfel@idheap.unil.ch ou Marc Münster, téléphone 032 322 14 33, mmuenster@sanu.ch
- 16 septembre 2009**      **Public Recruiting Forum 2009** à Lucerne  
Renseignements: www.ch.ch/publicjobs
- Dès septembre 2009**      **Master en études avancées urbanisme durable. Durée 3 semestres** à Lausanne et Genève  
Renseignements: Marcia Curchod, téléphone 021 692 30 70, www.unil.ch/ouvdd

### Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6  
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Martin Tschirren. Photos: Rolf Siegenthaler, E.T. Studhalter, Divers.  
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch  
Abonnement à focus: info@staedteverband.ch